

SOUTENIR SEATECH ÉCOLE D'INGÉNIEURS

C'EST METTRE LE CAP SUR L'INNOVATION !

LE MOT DE LA DIRECTION



La Taxe d'Apprentissage **constitue une part très importante** des ressources financières que SeaTech peut **consacrer à la formation** de nos élèves-ingénieurs. Cette ressource est entièrement **investie dans la pédagogie** et l'apprentissage du métier d'ingénieur. Grâce à vos contributions croissantes,

la collecte de TA a atteint en 2025 son plus haut niveau depuis la création de l'école. Je tiens donc à vivement **remercier toutes les entreprises contributrices** qui ont soutenu l'école en dépit d'un contexte toujours plus difficile.

Vos versements de la Taxe d'Apprentissage nous permettent de **financer l'achat d'équipements à la pointe des technologies**, de licences de logiciels performants et largement utilisés dans l'industrie et les services, ou encore de maintenir le parc existant d'appareillages scientifiques et d'aménager les locaux réservés à la pédagogie.

Cette collecte participe donc très largement à **la qualité des formations** dispensées à l'école ainsi qu'au maintien du haut niveau de compétences acquises par les ingénieurs SeaTech, car c'est aussi pour cela que **vous les recrutez**. En ces périodes de contrainte budgétaire, vos contributions comptent encore plus pour assurer le maintien de cette exigence dans nos formations.

Verser la Taxe d'Apprentissage à SeaTech, c'est **investir dans l'avenir**, celui de nos ingénieurs, mais également dans celui des entreprises à travers les compétences de leurs futurs cadres et dirigeants.

INVESTIR POUR LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES-INGÉNIEURS

Grâce à la taxe d'apprentissage versée en 2025, SeaTech a financé :

- > **Matériel pédagogique pour les travaux pratiques**
- > **Matériel pédagogique pour les projets des élèves**
- > **Matériel informatique**
- > **Matériel pour la promotion de l'école**
 - > **L'aménagement des salles en matériels de vidéo projection et de tableaux numériques**
 - > **Mobilier équipement pour l'aménagement des salles**
 - > **Action de sensibilisation au réchauffement climatique : fresque du climat**
- > **L'investissement en logiciels dont la mise à jour, l'abonnement et la maintenance**
- > **Location d'autocar pour des visites d'entreprises**
- > **Tests TOEIC**

UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE

Située dans un environnement méditerranéen privilégié, l'École offre un cadre de vie et d'études attractif, favorisant l'épanouissement personnel autant que la réussite académique.



5 LABORATOIRES DE RECHERCHE

- COSMER,
- IMATH,
- LIS
- MAPIEM
- MIO

362

Élèves en formation
initiale

124

Élèves en formation par
apprentissage

178

Diplômés en 2025

32

entreprises présentes à
notre *Forum des
Entreprises*

84%

Taux net d'emploi des diplômés 2024



QUELQUES CHIFFRES

44

**enseignants et
enseignants chercheurs**



110

**intervenants
extérieurs**

17

**personnels
administratifs et
techniques**



LES MODALITÉS DE VERSEMENT

Se rendre sur SOLTéA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage :

WWW.SOLTEA.EDUCATION.GOUV.FR/ESPACE-PUBLIC/

26 mai 2026

VERSER AU TITRE DU SOLDE

Etablissement bénéficiaire :

École d'ingénieurs SeaTech
UAI : 0831443T

**Pour une meilleure traçabilité,
merci de nous retourner la
promesse de versement :**

PAR EMAIL :
ecole-entreprise@seatech.fr

EN COPIE :
ta@univ-tln.fr

21 octobre 2026

PLUS D'INFORMATION ?

CONTACTEZ-NOUS !

**Pôle Relations Ecole/Entreprise – Christiane MORLET
CS 60584 – 83041 TOULON CEDEX 9 - 04 94 14 25 57 –
ecole-entreprise@seatech.fr**